



Urgent !!! préavis de 1 mois pour raison financière ?

Par **isabelle**, le **02/02/2011 à 18:41**

Bonjour, rnje viens de me séparer du père de mon fils a l amiable car pas de lien juridiquernseulement nous avons pris une location ensemble qui du coup et trop onéreuse pour moi seule avec mon filsrnj ai la possibilité d avoir un autre logement début mars est il possible du coup de n avoir q' un préavis de un mois car je ne pourrais pas financer le prochain moisrnm merci de votre réponse

Par **fabienne034**, le **02/02/2011 à 19:07**

AIE la loi a oublié votre cas , il faut en trouver un autre rnrnpour tout savoir sur le préavis de la résiliation de bail avec les modèles gratuits de lettre allez surrnrn<http://www.fbls.net/lettrelocataire.htm>rnrnpour tout savoir sur le bailrnrn<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Par **Marion2**, le **02/02/2011 à 19:14**

Bonsoir isabelle,rnrnExpliquez votre situation au bailleur, peut-être acceptera t'il de faire un geste ?

Par **isabelle**, le **03/02/2011** à **00:40**

merci pour vos réponses rapides